



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
ciip@ne.ch
www.ciip.ch

Communiqué de presse du 6 janvier 2020

Un nouveau président à la tête de la CIIP pour la période 2020 - 2023

Lors de sa séance du 23 mai 2019, l'Assemblée plénière de la CIIP a procédé à une nouvelle répartition des responsabilités intercantionales entre Conseillères et Conseillers d'Etat en charge de l'instruction publique, en raison de la fin du mandat de Madame la Conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti à la fin 2019. La présidence de la Conférence est confiée, à partir du 1^{er} janvier 2020, à Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) du canton de Fribourg.

Madame la Conseillère d'Etat **Monika Maire-Hefti** a terminé son mandat de Présidente de la CIIP après quatre ans d'engagement au service de l'intercantonalité pour la Suisse Romande et le Tessin. Elle reste membre de l'Assemblée plénière de la CIIP et vice-présidente de la CDIP.

Monsieur le Conseiller d'Etat **Jean-Pierre Siggen** est élu à la présidence de la CIIP pour la période de quatre ans débutant en 2020, laquelle coïncide avec le nouveau programme quadriennal d'activité que l'Assemblée plénière a adopté en novembre 2019. Il reste membre du comité de la CDIP.

Le Conseiller d'Etat valaisan **Christophe Darbellay**, Chef du Département de l'économie et de la formation (DEF) prend la vice-présidence de la conférence latine.

Il est important de noter encore que le Comité de la **CDIP** comptera l'an prochain cinq membres de la CIIP, soit Mesdames les Conseillères d'Etat Maire-Hefti, Häsler et Amarelle, Monsieur le Conseiller d'Etat Siggen, ainsi que le Conseiller d'Etat tessinois Manuele Bertoli.

La CIIP

Fondée voici plus de cent quarante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'Etat des huit cantons membres, en charge des Directions cantonales de l'instruction publique. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes (voir <http://www.ciip.ch/>).

Contacts :

Monika Maire-Hefti

Présidente sortante de la CIIP (2016-2019), Cheffe du Département de l'éducation et de la famille de la République et Canton de Neuchâtel,

c/o Jérôme Amez-Droz, secrétaire général, 032 889 69 00 - 079/220 58 17

Jean-Pierre Siggen

Nouveau Président de la CIIP (2020-2023), Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) du canton de Fribourg.

c/o Michel Perriard, secrétaire général, 026 305 12 01 / michel.perriard@fr.ch

Pascale Marro

secrétaire générale de la CIIP, 032 / 889 86 30 - 079 / 750 21 15 / pascale.marro@ne.ch
